



Compte rendu du conseil municipal du 15 juillet 2019

Présents : JALLIFIER Rémy – OTTENHEIMER Thomas -TIMSONET Philippe - PELLISSIER Denis- MAGNIN Rachel -ANTRESSANGLE Magalie- CERDAN Yann - GUILLET Nelly-FREL Lucien-

Excusée : CARQUEVILLE Catherine

Secrétaire de séance : Philippe TIMSONET

Autre(s) personne(s) présente(s) : Audrey CHARRASSON –

Ordre du jour :

1. Commission Finances :
 - Demande subvention Vercors Ski de Fond
 - Encaissement don espace Pouillette
 - Financement ouverture piscine 2019
 - Mise à disposition salle des fêtes pour atelier MPT
2. Point d'avancement dossiers en cours
 - Eau : suivi schéma directeur (...)
 - Approbation et suite du projet Espace Vassivain
 - Chantier Concordia
 - Journées nationales « Nettoyons la nature » : validation du projet
 - Vespa/Projet du Moulin de la Mûre : validation courrier à la DRAC et courrier de soutien à la demande de financement auprès de la fondation Crédit Agricole
 - Baraquements
 - Animations estivales
3. Organisation Cérémonies du 21 juillet
4. Courriers divers
 - Demande de Création d'un sentier pédagogique et ornithologique
 - Autorisation pose enrobé par un particulier sur voie communale
 - Demande d'achats de matériaux entreposés au garage communal
 - Sollicitation achat du jardin de ville
5. Maison Sport Nature : point de situation
6. Commission Personnel : mise à disposition des agents auprès des associations
7. Compte rendu réunions
8. Questions diverses

Thomas Ottenheimer ouvre la séance et constate que le quorum est atteint ; par conséquent, la séance de ce conseil municipal peut se tenir. En préambule, il souhaite porter à la connaissance des élus la lettre de démission de leur collègue Nicole Gamonet qui, pour des raisons professionnelles, ne peut plus assumer ses fonctions d'élus.

Il souhaite également ajouter à l'ordre du jour un point : convention concernant le « précipice corbières ».
Demande d'ajout approuvé à l'unanimité.



1. Commission Finances

➤ Demande subventions

Thomas Ottenheimer informe avoir reçu des demandes de subventions du Vercors Ski de Fond, du Foyer Rural et de Vassieux Récréations. Préalablement à la discussion, il rappelle l'engagement du Conseil Municipal de fixer à 5 000 Euros le budget alloué aux associations et précise qu'à la date du conseil il reste 2259€ disponibles sur cette ligne budgétaire.

Concernant la demande de l'association Vercors Ski de Fond, club sportif historique du territoire, les élus regrettent que cette demande ne soit pas accompagnée d'un bilan et d'un prévisionnel qui leur auraient permis d'appréhender plus finement leurs besoins. Il est acté de proposer la somme de 300 Euros (identique à 2018).

Soumise au vote cette proposition de subvention est approuvée à la majorité (Thomas Ottenheimer, Rémy Jallifier et Yann Cerdan, membres du VSF ne prennent pas part au vote)

Concernant les demandes du foyer rural et de Vassieux récréations, il est précisé qu'elles concernent le financement des concerts estivaux. Après avoir rappelé l'engagement pris lors de la construction budgétaire de financer ces concerts dès lors qu'ils seraient accompagnés d'une buvette et contribueraient à renforcer l'animation estivale du village, Thomas Ottenheimer soumet la demande de financement des associations porteuses des concerts et propose d'y inclure une partie des frais de SACEM pour un montant total (concerts + SACEM) de 1 700 Euros. ***Soumise au vote cette proposition de subvention est approuvée à l'unanimité.***

➤ Encaissement don espace Pouillette

Pour mémoire, Mr Paulino Hernandez a fait un don, avant son décès, de 2 000 Euros pour participer au financement de l'aménagement paysager de la Pouillette. Le Conseil Municipal doit formellement délibérer pour accepter le don. Il s'agit donc d'une délibération purement technique. ***Soumise au vote cette proposition est approuvée à l'unanimité.***

➤ Financement ouverture piscine Piroulet printemps 2019

La fréquentation de la 2^{ème} session d'ouverture publique proposée ce printemps a été en forte baisse par rapport à la 1^{ère} session de l'automne dernier (34 entrées pour l'ensemble des séances contre 73 à la session précédente). Thomas Ottenheimer rappelle l'engagement du Conseil Municipal de financer le déficit de ces ouvertures au public. Pour la deuxième session, le reste à charge de la commune s'élève à 498 Euros. En conséquence de cette faible fréquentation, il est proposé de ne pas reconduire cette démarche. ***Soumises aux votes, la prise en charge du déficit et la décision de ne pas reconduire l'ouverture publique sont approuvées à l'unanimité.***

➤ Mise à disposition salle des fêtes pour atelier MPT

La Maison Pour Tous (MPT) de La Chapelle souhaite proposer des cours de YOGA (assurés par Marjorie Massot) sur la commune et demande les conditions de mise à disposition de la salle des fêtes. Pour être en adéquation avec le règlement et les tarifs proposés, il conviendrait d'appliquer un montant forfaitaire de 50 Euros par séance. Conscients que ce montant peut être un frein à cette activité, les élus encouragent la MPT et Marjorie Massot à démarcher d'autres sites tels le Musée de la Résistance et les différents centres d'hébergements de la commune. Une réponse en ce sens sera adressée à la MPT.

2. Point d'avancement dossiers en cours



➤ Suivi schéma directeur Eau :

Les travaux de sectorisation sont terminés. Désormais, des mesures de pression vont être effectuées fin Juillet, début Août sur les points les plus hauts de la commune. Ces travaux et ces mesures doivent permettre de faciliter les recherches de fuite ainsi que d'identifier les points faibles de notre réseau.

➤ Projet espace Vassivain

Thomas Ottenheimer expose les conclusions des travaux du groupe d'élaboration et du groupe de pilotage en charge du projet « Espace Vassivain » telles qu'elles ont été présentées lors de la réunion publique de restitution du 14 juin dernier :

- le groupe d'élaboration s'est fixé pour ambition de ***montrer, prouver et partager qu'il fait bon vivre à Vassieux***
- cette ambition a été décliné en 4 axes stratégiques : « ***garantir un environnement de qualité*** » « ***Favoriser le vivre ensemble*** » « ***Favoriser l'accueil sous toutes ses formes*** » et « ***Entretenir et développer l'activité économique*** »
- des actions concrètes et précises ont été identifiées pour chaque axe stratégique
- le Comité de Pilotage en a conclu que :
 - o le groupe d'élaboration a posé les bases d'un projet d'aménagement urbanistique global du village permettant de « dessiner » le village de demain,
 - o le travail du groupe d'élaboration doit se poursuivre et devenir le « ***groupe espace Vassivain*** »,
 - o la réussite du projet est conditionnée à une implication forte de l'ensemble de la population dans le cadre d'une organisation permettant à chaque habitant de s'exprimer aux côtés du Conseil Municipal, des institutionnels et du groupe Espace Vassivain à travers le conseil des jeunes (créé et actif), le comité des fêtes (à créer), associations et collectifs (existants et actifs), conseil « des sages » (à créer).

Thomas Ottenheimer propose que le Conseil Municipal délibère formellement pour partager et approuver :

- les conclusions des travaux du groupe d'élaboration à savoir :
 - o l'ambition de ***montrer, prouver et partager qu'il fait bon vivre à Vassieux***
 - o les 4 axes stratégiques identifiés « ***garantir un environnement de qualité*** » « ***Favoriser le vivre ensemble*** » « ***Favoriser l'accueil sous toutes ses formes*** » et « ***Entretenir et développer l'activité économique*** »
- le principe que le groupe d'élaboration poursuive ses travaux en devenant « Groupe d'espace vassivain »
- le principe d'associer le « Groupe d'espace vassivain » à tous les projets structurants de la commune
- le principe d'un projet d'aménagement urbanistique global du village visant à « dessiner » le village de demain
- l'organisation proposée et s'engage à tout mettre en œuvre pour la mettre en place

Se faisant, le Conseil Municipal apporte un soutien clair au travail du groupe d'élaboration. ***Soumise au vote cette proposition est approuvée à l'unanimité***

Afin de poursuivre le travail sur l'avenir du village, une rencontre avec le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) de la Drôme est programmée début Septembre.

➤ Rencontre Village vivant :

Une rencontre avec l'association « Village Vivant » a été organisée en présence de représentants du Groupe Espace Vassivain. Cette association est mobilisée sur la revitalisation des centres bourg. Il ressort de cette réunion qu'une collaboration avec cette association reste envisageable mais elle est apparue prématuré aux participants.



➤ **Projet pour équipement sportif :**

Thomas Ottenheimer rappelle qu'un projet est à l'étude avec le Parc naturel régional du Vercors (PNRV), pour créer un espace sportif multi-activités en lien avec le projet de rénovation du Piroulet. Comme ce projet représente une enveloppe importante mobilisée par le PNRV, il est proposé d'associer le CAUE à cette réflexion et de l'intégrer plus globalement dans le projet Espace Vassivain.

Thomas Ottenheimer tient également à rassurer les enfants du Conseil des Jeunes que leur demande de bike park est bien intégrée à la réflexion.

➤ **Chantier Concordia :**

Pour mémoire, il a été validé lors de la visite de chantier de réaliser des travaux de rénovation sur le campanile de la petite chapelle de la Mure ainsi que sur le pignon sud. Des travaux ultérieurs sont à prévoir sur un prochain chantier (menuiseries- cloches...). Philippe Timsonet, Rachel Magnin et Yann Cerdan suivent, pour le Conseil Municipal, ce projet avec le Parc et Concordia. Dominique Thibaud, habitant de Vassieux, accompagne également ce projet et le Conseil Municipal l'en remercie chaleureusement.

➤ **Baraquement :**

Thomas Ottenheimer fait un point sur l'avancement du dossier de préemption mené par Epora

➤ **Moulins de la Mûre :**

Concernant le dossier des Moulins à vents de la Mûre, l'association Vespa a demandé à la Fondation Crédit Agricole un soutien financier (mécénat). Sollicité par Vespa, Thomas Ottenheimer informe avoir donné son soutien à cette démarche de mécénat et a adressé un courrier en ce sens à la Fondation Crédit Agricole.

Par ailleurs un courrier commun cosigné de l'association Vespa et de la Mairie à l'attention de la Direction Régionales des Affaires Culturelle (DRAC) a été préparé et soumis aux élus. L'objectif est d'obtenir les avis et recommandations de la DRAC sur le devenir de ces moulins. ***Soumise au vote cette proposition de courrier est approuvée à l'unanimité.*** Dès la validation de Vespa obtenue, ce courrier sera envoyé à la DRAC

➤ **Journée nettoignons la Nature :**

Pour mémoire, cette journée décidée au printemps et reporté sera normalement organisée fin septembre (27-28 Septembre.)

3. Cérémonies 21 juillet :

Point sur l'organisation des cérémonies avec accueil de la secrétaire d'état auprès de la ministre des Armées, Mme Darrieussecq au martyrologe et à la nécropole. La population sera invitée à participer à cette cérémonie comme les années précédentes avec les lectures des enfants et des jeunes de la commune et le dépôt des fleurs.

4. Courriers Diverss :

➤ **Demande de Création d'un sentier pédagogique et ornithologique**

L'association Base Nature souhaite créer un sentier pédagogique dans la parcelle qu'elle loue à la commune. Une rencontre va être fixée avec ces derniers et l'ONF pour comprendre en quoi consiste leur projet.



- Autorisation pose enrobé par un particulier sur voie communale

Suite à des travaux réalisés chez Mme Royol, cette dernière sollicite l'autorisation de réaliser des travaux sur le domaine communal à sa charge (reprise de goudronnage à l'entrée de sa propriété pour protéger les travaux réalisés sur sa terrasse) ; les travaux de voirie étant de la compétence de la commune, ces derniers ne peuvent être réalisés qu'avec l'autorisation du Conseil. ***Soumise au vote, cette proposition est approuvée à l'unanimité.***

- Demande d'achats de matériaux entreposés au garage communal :

Dominique Thibaud envisage un projet de construction et souhaite récupérer des matériaux communaux stockés depuis plusieurs années à l'extérieur du garage (poutres en bois et tuiles). Pour les poutres en bois, il est proposé à ce dernier de faire un don à la commune. Quant aux tuiles, la commune se réserve le droit d'en conserver la moitié pour réparer d'éventuels dégâts sur ses toitures et propose à la vente les autres tuiles au tarif 0.50€/pièce avec enlèvement des tuiles cassées sur site.

- Sollicitation achat du jardin de ville par l'Auberge du tétras-Lyre :

En l'état actuel des projets et notamment sur l'Espace Vassivain, les élus ne peuvent donner d'avis à cette demande pour le moment ; cette proposition va être intégré au projet urbanistique global du village et sera donc traité avec le projet sur l'avenir du village.

5. Compte rendu Maison Sports Nature :

Le Conseil d'Administration initialement programmé avant le Conseil Municipal a finalement été reporté au 16 juillet. Il prévoit la restitution de l'Audit externe missionné pour établir une analyse de la situation. Si cette restitution le justifie, un Conseil Municipal extraordinaire pourra être organisé dans les plus brefs délais.

6. Commission Personnel

Thomas Ottenheimer sollicite la reconduction du contrat ALSH (périscolaire) de 8 heures/semaine pour assurer la partie périscolaire du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020. ***Soumise au vote, cette proposition est approuvée à l'unanimité.***

Il informe également le Conseil de la poursuite de l'arrêt de l'agent ATSEM jusqu'au 31 août 2019.

Il sollicite également l'avis des élus pour la mise à disposition des agents du service technique auprès des associations du village suite aux nombreuses sollicitations. Il a été acté que la commune n'est pas en mesure de mettre à disposition de façon systématique les agents des services techniques et cela ne pourra se faire qu'en fonction des disponibilités.

7. Convention Précipice Corbières :

Suite au refus de Mr Guillermier de laisser le passage sur sa propriété aux pratiquants du site d'escalade des corbières, il a été nécessaire de trouver un autre lieu de stationnement et de passage. Après diverses discussions et rencontres, le site de stationnement choisi est celui de Proncel (parking) avec droit de passage dans la propriété de Mme Aurélie Laurent . Une convention est donc nécessaire pour acter le passage sur ce nouveau tracé. ***Soumise au vote, cette proposition est approuvée à l'unanimité***

Thomas Ottenheimer remercie Denis Pellissier et Philippe Timsonet qui se sont mobilisées (avec succès) sur ce dossier.



8. Divers

➤ Antenne Relais :

Dans le cadre de la couverture des zones blanches, la commune est pressentie pour accueillir une nouvelle antenne relais, pour cela les élus et les habitants doivent être concertés. Compte tenu des délais extrêmement courts et des informations peu précises sur le type d'antenne, il est acté de ne pas donner d'avis et de ne pas proposer la candidature de la commune dans ce dossier.

➤ Accueil de la famille syrienne :

La famille Chehab souhaite s'installer durablement sur la commune et a émis le souhait de rester pour le moment dans le logement communal. Les élus remercient très sincèrement le collectif qui a œuvré depuis plus d'un an pour aider cette famille. Par ailleurs, l'accompagnement avec l'association du Diaconat Protestant touche à son terme. Le collectif continuera à œuvrer aux côtés de la famille.

9. Tour de Table :

Yann Cerdan informe qu'un arrêté municipal complémentaire doit être pris concernant les activités d'été au Stade de Biathlon

Rachel Magnin informe que les panneaux réalisés par les enfants à apposer sur les points de collectes sont en cours de finalisation.

Denis Pellissier informe qu'il est nécessaire de faire la révision du tracteur ; le devis proposé par l'entreprise SICOIT est donc validé. Il informe également que les travaux de la route des Espelines sont désormais terminés et que la réception du chantier a été validée. Il confirme que la fontaine du château a été débouchée par Yann Cerdan et lui-même avec le matériel des pompiers. Thomas Ottenheimer remercie Denis et Yann ainsi que les pompiers.

Nelly Guillet évoque les problèmes de vitesse excessive dans le village et notamment des bus. Un message à la population sera adressé pour rappeler les consignes de sécurité applicable.

Philippe Timsonet soumet la proposition d'envoyer un courrier aux commerçants au sujet du stationnement des bus sur la place du village. Le Conseil valide cette proposition. Il informe que la pose des panneaux Rezopouce est espérée avant la fin de l'été.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00h30

Le secrétaire de séance, Philippe Timsonet.

